**Dates importantes en prévision du Forum étudiant 2024**

|  |  |
| --- | --- |
| **Dates importantes** | **Actions** |
| Lundi 21 août  au  vendredi 15 septembre 2023 | [**Période de préinscription**](https://www.paricilademocratie.com/participer/forum-etudiant/93-inscription) **(obligatoire)**  À la suite de la préinscription, vous recevrez par la poste un *Guide pédagogique* et un *Cahier des règles et procédures* pour chaque personne participante et chaque enseignante ou enseignant préinscrit. Un établissement d’enseignement peut inscrire un maximum de cinq députées ou députés, deux journalistes et deux réservistes. |
| Mercredi 20 septembre  au  lundi 16 octobre 2023 | [**Période d’inscription**](https://www.paricilademocratie.com/participer/forum-etudiant/93-inscription)  Dès le 20 septembre 2023, à titre d’enseignante-accompagnatrice ou d’enseignant-accompagnateur vous recevrez un courriel dans lequel vous trouverez :   * votre attribution de groupe parlementaire et son idéologie; * un rappel pour paiement des frais d’inscription (100 $ par jeune) ainsi que pour l’envoi des attestations de fréquentation scolaire pour chaque membre de votre délégation en version électronique; * un hyperlien pour le sondage d’orientation du discours d’ouverture (si vous faites partie du gouvernement); * un hyperlien pour le sondage d’intérêt des enseignantes-accompagnatrices ou des enseignants-accompagnateurs. |
| Mercredi 27 septembre  ou  mercredi 11 octobre 2023,  18 h 30 à 19 h 30 | **Nouveau Formation sur le nouveau**  **mémoire d’orientation de projet de loi (obligatoire)**  Formation en ligne de 45 minutes pour les enseignantes-accompagnatrices et les enseignants-accompagnateurs.  Présentation d’un gabarit simplifié pour soumettre le mémoire d’orientation de projet de loi (anciennement le canevas de projet de loi)[[1]](#footnote-2). |
| Vendredi  27 octobre 2023 | **Date limite de candidature aux postes-clés** Les participantes ou participants intéressés soumettent une lettre de motivation à [forum.etudiant@assnat.qc.ca](mailto:forum.etudiant@assnat.qc.ca) pour les postes suivants :  * Présidence - Chef 2e groupe d’opposition -Whip * Secrétaire général - Ministre des Finances -Leader * Premier ministre - Porte-parole en matière de finances * Chef opposition officielle - Attaché de presse   Prenez note qu’une candidature par poste par établissement sera acceptée.  L’élection se fera le 8 janvier 2024, au premier jour de la simulation. |
| Vendredi  27 octobre 2023 | **Date limite pour le sondage d’intérêt**  Les enseignantes-accompagnatrices et les enseignants-accompagnateurs indiquent leur intérêt pour les différents mandats d’encadrement à combler durant la simulation. |
| Lundi  30 octobre 2023 | **Date limite pour la réception des articles des aspirantes et aspirants journalistes**  Les aspirantes et aspirants journalistes soumettent un article à [forum.etudiant@assnat.qc.ca](mailto:forum.etudiant@assnat.qc.ca), conformément au sujet déterminé pour le processus de sélection des journalistes. À la mi-novembre, l’annonce du refus ou de l’acceptation de la candidature est envoyée. |
| Mardi  31 octobre 2023 | **Date limite pour le sondage d’orientation du gouvernement**  **et du discours d’ouverture de la première ou du premier ministre**  Ce sondage est pour les établissements d’enseignement faisant partie du gouvernement (un formulaire par établissement). Les orientations choisies permettront aux candidates et aux candidats au poste de première ou de premier ministre de préparer leur discours avant la simulation parlementaire. |
| Mardi  31 octobre 2023 | **Date limite pour soumettre votre mémoire d’orientation de projet de loi**  Chaque établissement soumet un mémoire d’orientation de projet de loi en accord avec l’idéologie de son groupe parlementaire. Si votre mémoire est sélectionné, vous devrez désigner un parrain ou une marraine pour porter le projet à l’Assemblée nationale. |
| Mercredi 1er au mercredi  8 novembre 2023 | **Période de vote en ligne sur les mémoires d’orientation de projet de loi**  Un courriel est envoyé pour permettre aux délégations de voter sur l’ensemble des propositions développées par les établissements participants. Les étudiantes et les étudiants devront sélectionner trois mémoires dans chacune des deux catégories (mémoires émanant du gouvernement et mémoires émanant de l’opposition). Elles et ils devront indiquer leur 1er, 2e et 3e choix dans chacune des catégories. Les étudiantes et les étudiants doivent obtenir un consensus, car il n’y a qu’un vote par établissement pour chacune des deux catégories.  Ce sera aussi l’occasion de proposer un nom pour votre groupe parlementaire. Le nom final sera choisi au premier caucus en janvier. |
| Semaine du  13 novembre 2023 | **Sélection des mémoires qui deviendront des projets de loi**  Les trois établissements dont les mémoires ont été sélectionnés sont avisés. Ces trois mémoires deviendront des projets de loi qui seront présentés, débattus et étudiés lors du Forum étudiant. |
| 13 novembre  au 4 décembre 2023 | **Processus de transformation : du mémoire au projet de loi**  Sous la supervision d’un professeur de droit de l’Université Laval et la collaboration de la Direction des affaires juridiques et législatives de l’Assemblée nationale du Québec, des étudiantes et des étudiants en droit rédigeront les trois projets de loi à partir des orientations déterminées dans les trois mémoires soumis par les collèges et sélectionnés par l’ensemble des personnes participantes. |
| Mercredi  8 novembre 2023,  18 h 30 à 20 h | **Nouveau Formation sur l’ABC de l’Assemblée nationale et**  **les commissions parlementaires (facultatif)**  Formation en ligne gratuite de 90 minutes offertes à toutes les participantes et tous les participants inscrits au Forum étudiant : survol général du fonctionnement de l’Assemblée nationale du Québec (déroulement des séances, fonctions parlementaires, décorum, etc.) ainsi que des commissions parlementaires (composition, mandats, etc.). |
| Mi-décembre 2023 | **Envoi électronique des derniers documents en prévision du Forum étudiant**  Les enseignantes-accompagnatrices et les enseignants-accompagnateurs reçoivent :   * le cahier d’encadrement; * la compilation des trois mémoires sélectionnés qui seront présentés sous forme de projet de loi au Forum étudiant; * la bibliographie sélective portant sur les thèmes des trois projets de loi et le mandat d’initiative; * les lettres des candidates et des candidats aux différents postes dans leur groupe parlementaire.   Ces documents pourront être partagés aux étudiantes et aux étudiants participants. |
| Vendredi 15 décembre 2023 | **Date limite pour soumettre la première version**  **des discours des aspirantes premières ministres ou des aspirants premiers ministres ainsi que celui du ministre des Finances**  Les étudiantes et les étudiants qui ont soumis une lettre de motivation au poste de première ou de premier ministre et au poste de ministre des Finances, doivent envoyer une première ébauche de leur discours d’ouverture ou de leur énoncé budgétaire.  Si rien n’est reçu, leur candidature à titre de première ou de premier ministre ou de ministre des Finances du Forum étudiant 2023 sera rejetée. |
| Vendredi 15 décembre 2023 | **Date limite pour effectuer votre** [**réservation à l’hôtel Delta Québec**](https://www.paricilademocratie.com/participer/forum-etudiant/92-comment-participer) |
| décembre 2023 | **Date limite pour l’achat des cartes-repas des enseignantes-accompagnatrices et des enseignants-accompagnateurs**  (Si vous voulez bénéficier de coupons repas au Café du Parlement pour les soupers qui ne sont pas inclus avec l’inscription.) |
| 8 au 12 janvier 2024 | **30e législature du Forum étudiant à Québec**  Les participantes et les participants prendront connaissance des détails des trois projets de loi au premier caucus de leur groupe parlementaire. |

1. Nouveauté 2024 : Les délégations n’auront plus à soumettre une proposition de projet de loi déjà rédigée. Chaque délégation devra plutôt utiliser le gabarit d’un mémoire et remplir les six sections. C’est à partir de ce mémoire que des étudiantes et des étudiants en droit, sous la supervision de légistes, feront la rédaction du projet de loi. [↑](#footnote-ref-2)